



# L'ESPACE JEUNES

Le Centre Social intercommunal (CSI) organise les programmes d'animations des vacances et accompagne les projets de l'espace jeunes.

Accueil des jeunes de 10 à 17 ans de Saint-Vincent-sur-Oust et des communes adhérentes au CSI.

## Un espace jeunes pour se retrouver !

### Le mercredi

Anaëlle propose des temps libres : cuisine, bricolage, sport, jeux de société, jeux vidéo, écoute de musique....

### Pendant les vacances

En plus des temps libres, des activités sont proposées dans un programme avec un animateur du CSI.

### Toute l'année

Anaëlle est aussi là pour accompagner les jeunes dans leurs projets (vacances, solidarité, musique...)



# L'ESPACE JEUNES

## INFOS PRATIQUES

### Modalités d'inscription

Dossier d'inscription  
Autorisation parentale  
Fiche sanitaire de liaison  
Adhésion annuelle : 5€  
Bulletin d'inscription supplémentaire pour les animations des vacances

### Où retirer/déposer mon dossier ?

à l'espace jeunes  
sur le site internet de la commune

### Horaires

#### Hors vacances scolaires

Mercredi de 14h à 17h

#### Vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

### Contact

📍 Ensemble polyvalent

📞 02.99.71.99.11

✉️ atorlay.mairiesaintvincent@orange.fr



COMMUNE DE  
SAINT-VINCENT-SUR-OUST

# L'ACCUEIL DE LOISIRS L'ESPACE JEUNES



### Renseignements :

- 📍 Mairie - Séverine GUYOT
- 🌐 <https://saint-vincent-sur-oust.fr>
- ✉️ sguyot.mairiesaintvincent@orange.fr
- 📞 02.99.91.24.34  
06.38.32.08.54





## On y fait quoi ?



Le centre de loisirs offre un accueil privilégié en accord avec le **rythme de l'enfant** et son **épanouissement** dans le respect des règles de **vie en société** par des **activités manuelles, culturelles, des jeux d'intérieur, d'extérieur.**

Le programme des activités est disponible 3 semaines avant le début des vacances scolaires.



**Horaires : 9h à 17h**

**Une garderie** est assurée :  
le matin de 7h30 à 9h  
le soir de 17h à 18h30.



## L'accueil de loisirs

Le centre de loisirs accueille les **enfants de 3 à 12 ans** les **mercredis** et pendant les **vacances scolaires** (fermeture les trois premières semaines d'août et une semaine à Noël).

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié dans le cadre d'un projet éducatif.

## Infos pratiques

### Modalités d'inscription

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire sont à compléter.

Inscription possible jusqu'à 8 jours avant l'ouverture (selon les places disponibles).

### Moyens de paiement

- prélèvement automatique
- auprès de la trésorerie suivant les modalités de règlement indiquées sur l'avis des sommes à payer (chèque, virement, en ligne via payip...).
- chez le buraliste
- chèques-vacances et CESU